SUZANNE-G. CHARTRAND

Professeure
Université Laval (Québec)
suzanne.chartrand@fse.ulaval.ca

UN COMPLÉMENT COMPLÈTE. OUI, MAIS… QU'EST-CE QU'UN COMPLÉMENT?

S'il est une notion qui parcourt la grammaire scolaire depuis plus d'un siècle, c'est bien celle de complément. Paradoxalement, sa définition est des plus vagues. Au cours de la scolarité, cette notion est couramment employée dans deux sens différents sans qu'on prenne le soin de les distinguer. Au primaire, elle est surtout définie comme ce qui *complète quelque chose*, ce qui *apporte une information complémentaire*. C'est indéniablement le **rôle sémantique** des compléments (leur apport au sens de la phrase). Mais il y a bien des unités qui *complètent le sens de…* sans être des compléments. Pensons à la fonction d'attribut du sujet, qui apporte une caractéristique au groupe du nom ou au pronom qui est sujet. Le rôle sémantique ne suffit donc pas à définir cette notion.

—

La notion de complément doit être associée à une **fonction syntaxique**. Bien que le sens doive toujours être pris en compte dans l'analyse de la langue, c'est principalement le critère syntaxique qui permet de définir la fonction de complément.

—

Qu'est-ce qu'un complément? Ce terme sert à désigner **la fonction de toute unité sous la dépendance syntaxique d'une autre de niveau supérieur**. Prenons la phrase qui suit :

Sujet — Prédicat
Antoine passe ***ses vacances d'été à Montmagny***.
Compl. direct du V — Compl. indirect du V

La phrase française a une structure hiérarchique, c'est-à-dire que toutes les unités (le mot, le groupe, la phrase subordonnée) ne sont pas au même niveau dans une phrase. C'est comme une poupée gigogne. On représente souvent cette structure hiérarchique par des emboitements :

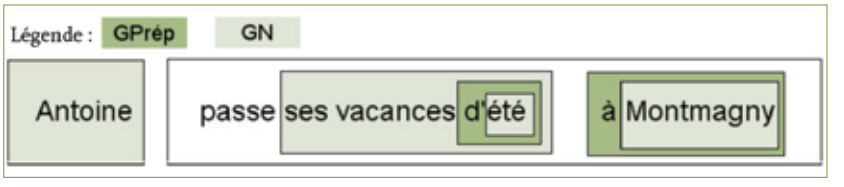

Le GN *ses vacances d'été* est le complément direct du verbe *passe* : il dépend directement du verbe qu'on ne peut effacer, si on veut conserver ce GN. Dans ce GN, le groupe prépositionnel *d'été* dépend du nom *vacances* : c'est un complément du nom. Le nom *été*, qui dépend de la préposition *d'* (*de*), est un complément de la préposition : il est obligatoire, car une préposition doit toujours être suivie d'un nom ou d'une unité équivalente. De même, le GPrép *à Montmagny* dépend du verbe *passe*, c'est un complément indirect du verbe, car il est joint au verbe indirectement, par l'intermédiaire d'une préposition et le GN *Montmagny* est complément de la préposition *à*, de laquelle il dépend.

—

Comment reconnaitre un complément?
Comment trouver *ce qui dépend de…*? La **manipulation syntaxique d'effacement** est souvent concluante. En effet, on peut effacer nombre de *compléments de…*, alors que l'unité dont ils dépendent ne peut pas l'être. On pourrait dire *Antoine passe ses vacances à Montmagny*, effaçant le complément du nom *d'été*, mais on ne peut pas effacer *ses vacances* : **Antoine passe ø d'été à Montmagny*.

—

Attention! Certains verbes ou adjectifs exigent un ou des compléments ; les prépositions, elles, en demandent toujours un (une préposition, en, peut être employée seule). Dans ces cas, l'effacement n'est pas possible. Cette manipulation ne peut donc pas être l'unique critère de reconnaissance du complément.

—

La **place du complément** est un indice fort de sa relation de dépendance syntaxique : il est après l'unité dont il dépend, il est à sa droite[1]. Il s'agit ici d'une grande régularité de la syntaxe du français. Le contrexemple de la pronominalisation est parlant : lorsque le complément du verbe est un pronom, il doit se placer à sa gauche (dans une P déclarative)[2].

—

Un petit peu plus de rigueur
Si la dépendance syntaxique devient *le* critère pour catégoriser les *compléments de…*, il faudrait, pour des raisons non seulement de rigueur mais aussi de clarté, toujours nommer les **deux termes de la relation** pour bien montrer le lien de dépendance du complément avec l'unité de niveau syntaxique supérieur dont il dépend (nom, verbe, etc.). Parlons donc systématiquement de **complément de l'adjectif, du nom, de la préposition, du pronom** et **du verbe**. Ainsi, les élèves entreront de plain-pied dans le monde de la syntaxe et de l'analyse grammaticale. En outre, ils percevront encore mieux la régularité de la syntaxe du français, objet de motivation pour son étude et d'aide pour la rédaction de textes.

—

Notes

1. Toutefois, comme le complément de phrase est mobile, il n'a pas de place fixe.
2. Rappelons que dans la terminologie officielle du MELS, le groupe adjectival est un complément du nom lorsqu'il dépend du nom (la notion d'épithète est obsolète). Les compléments du nom, contrairement à ce qu'on lit souvent dans les ouvrages scolaires, sont très massivement après le nom (c'est la régularité). Seuls quelques groupes adjectivaux peuvent ou doivent être avant le nom ou encore des groupes détachés, dont le détachement est non obligatoire : ***Heureux comme un roi**, Antoine passe ses vacances d'été à Montmagny.*